

Caroline TOURAUT

Doctorante en sociologie

Analyse des remarques faites par les proches de personnes détenues sur les questionnaires diffusés dans les maisons d'accueil par l'UFRAMA du 1^{er} juin au 30 octobre 2008 dans le cadre de l'enquête Etat des lieux 2008

Le travail présenté porte sur 167 questionnaires comportant des commentaires librement ajoutés par les proches sur les 2 100 recueillis par l'enquête menée par l'UFRAMA (contre 284 questionnaires lors de la dernière recherche en 2004 où 1 700 réponses avaient été obtenues¹). Les réflexions proposées sont essentiellement consacrées à l'appréciation du fonctionnement des institutions carcérales, complétant souvent la question relative aux contraintes imposées par les prisons.

Les remarques, dont la longueur est très variable, prennent soit la forme de dénonciation ("c'est injuste", "c'est inadmissible", "c'est inhumain", "quelle honte") soit elles s'apparentent à des demandes ("je souhaiterai", "n'est-il pas possible que", "facilitez-nous les choses, c'est déjà assez difficile comme ça", "il faut parfois se mettre à la place des familles et des détenus, une journée passée avec le détenu, ce n'est pas la mer à boire", etc.) D'autres remarques sont rédigées sous forme d'interpellations et d'interrogations qui traduisent l'incompréhension des proches face à certaines contraintes pénitentiaires vécues par les détenus ou auxquelles ils sont eux-mêmes confrontés lorsqu'ils se rendent au parloir ("est-ce normal que", "comment expliquez que...", "pourquoi est-on contraint d'attendre si longtemps", etc.).

Les commentaires peuvent être regroupés en quatre grands thèmes. D'abord, nous évoquerons les attentes relatives à un meilleur accueil des familles venant visiter un proche détenu. Ensuite, les remarques portent sur les conditions de détention. Puis, nous détaillerons les manques soulignés par les proches en ce qui concerne les liens entre le dedans et le dehors avant de terminer par l'étude des remarques évoquant les enfants ce qui inscrira plus directement notre propos dans le programme de cette 6^{ième} rencontre nationale.

L'analyse des commentaires, facilitée et enrichie par notre travail de thèse consacré à l'expérience des proches de détenus², sera ponctuée d'extraits des propos rédigés afin de donner directement la parole aux familles.

L'accueil des proches en défaut

Un premier ensemble de commentaires évoque les carences persistantes dans l'accueil des visiteurs, celles-ci traduisant selon eux le manque de considération que leur octroie l'administration pénitentiaire.

"Mais ce que l'on souhaite par-dessus tout, c'est que l'on nous respecte car nous ne sommes en rien responsable de leurs erreurs."

Une saleté dégradante

¹ UFRAMA, *Familles de détenus ou familles condamnées ?* Saintes, 2001

² TOURAUT C., *L'expérience carcérale élargie. Dynamiques du lien et identités à l'épreuve de l'incarcération d'un proche*, Doctorat de sociologie dirigé par PAYET J.-P., Université Lumière Lyon 2, décembre 2009.

Les enquêtés déplorent notamment le manque de propreté dans les parloirs et dans les sas d'attente avant et après chaque visite. Ils se sentent dépréciés par la négligence de ces lieux, le manque de propreté dégrade considérablement l'image de soi et leur dignité. A l'instar de D. Lhuillier, dont le travail est consacré aux détenus, nous observons que "la dégradation de l'environnement est associée à une dégradation de l'image de soi, du rapport à soi-même"³. Les proches établissent l'équation suivante "parloirs sales = familles sales", l'insalubrité de certains parloirs révélant selon eux qu'ils sont perçus comme "moralement sales" par l'administration.

"Les parloirs sont sales et manquent d'hygiène. J'ai même peur d'y emmener mon enfant, peur qu'il attrape des maladies. On y voit des chewing-gums collés aux murs, des mégots de cigarette et de la saleté partout. Beaucoup de détenus demandent à travailler, les parloirs sont les seuls contacts pour les détenus et ça serait bien si les 45 minutes avec les détenus se passaient dans la propreté !" Le manque de toilettes et de points d'eau accessibles durant les parloirs ou dans les sas d'attente est également souligné. Une personne écrit qu'il est regrettable de demander au surveillant l'accès aux toilettes.

Enfin, concernant les locaux, une épouse de détenu fait remarquer, que les parloirs ne sont pas accessibles aux personnes handicapées en fauteuil roulant, son fils ne pouvant pas de ce fait, rendre visite à son père détenu.

Des relations parfois tendues avec les surveillants

D'autres propos pointent le manque de disponibilité et d'amabilité des surveillants.

"Je regrette l'incorrection de certains surveillants de maison d'arrêt, on pourrait croire que nous sommes nous aussi détenus. Pas tous heureusement mais certains abusent de leurs petits pouvoirs".

"Il est très fréquent que nous soyons traités comme des détenus car on nous parle comme à des chiens, pas d'amabilité, pas de moyens de s'exprimer, on nous assomme de c'est le règlement". En ce qui concerne les surveillants, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas assez nombreux que nous devons supporter leurs états d'âme."

En effet, la surpopulation carcérale et le manque de personnel augmentent la charge de travail des surveillants qui supportent une pression quotidienne croissante, celle-ci retentissant souvent sur les relations qu'ils entretiennent avec les visiteurs et peut les dégrader. Si certains surveillants peuvent être "désagréables" comme l'écrivent plusieurs personnes, ils s'avèrent qu'ils sont eux-mêmes pris dans de nombreuses contraintes. Par ailleurs, le fait que les surveillants suivent un principe de "gestion collective"⁴, justifié au nom du bon déroulement des parloirs sur l'ensemble de la journée alors que les proches aspirent à un accueil capable de se particulariser selon la spécificité de leur situation, peut générer un ensemble de tensions. Celles-ci résultent également de la confrontation entre une logique d'urgence, celle des proches, et une logique de routine⁵, celle des surveillants : bien souvent les urgences des visiteurs sont les routines des surveillants. Autrement dit, l'évaluation distincte du "degré relatif d'urgence"⁶ explique pourquoi le proche n'a pas le sentiment que le surveillant considère son cas, alors que les surveillants regrettent que les familles ne réalisent pas l'importance des tâches qu'ils doivent gérer. Cette confrontation crée des impatiences qui s'accroissent quand augmente la charge de travail des surveillants. Enfin, les surveillants représentent l'institution carcérale pour les proches et ils sont donc tenus pour responsables de l'ensemble des dysfonctionnements et contraintes qu'ils rencontrent. Représentant

³ LHUILIER D., *Le choc carcéral, survivre en prison*, Mayenne, Bayard, 2001, p. 37.

⁴ GOFFMAN E., *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Editions de Minuit, 1968

⁵ HUGHES E., « Drame social au travail », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°115, 1996, pp. 94-99

⁶ *Ibid.*, p. 95.

l'institution, ils font figure de boucs émissaires en étant contraints de porter la responsabilité de l'ensemble des failles de l'institution, c'est notamment pourquoi les propos à leur rencontre peuvent apparaître très critiques.

La "galère" des prises de rendez-vous

Les enquêtés soulignent particulièrement le manque d'amabilité de la personne chargée de prendre les rendez-vous. Si celle-ci peut effectivement être désagréable, le fait de mettre beaucoup de temps à la joindre alimente le sentiment de ne pas être bien reçu au téléphone.

En effet, les questionnaires sont très nombreux à soulever les problèmes dans la prise de rendez-vous notamment par téléphone, la ligne étant sans cesse saturée, ce qui pose beaucoup de problèmes aux personnes travaillant. Pour répondre partiellement à ce problème, les proches demandent la possibilité de réserver les parloirs sur plus d'un mois, alors qu'il apparaît possible de programmer les visites simplement pour les trois semaines à venir dans de nombreuses prisons.

Des informations trop lacunaires

Ensuite, les personnes souffrent de ne pas être suffisamment informées, lors de leur première venue notamment, des démarches à suivre, des règles concernant le dépôt du linge, etc. Les normes institutionnelles sont souvent apprises au moment même où les visiteurs les transgressent par ignorance. Une personne demande ainsi que soit distribuée aux visiteurs une photocopie du "règlement" pour un meilleur accueil des "familles arrivantes".

"On voudrait plus d'explications sur le déroulement de la visite, sur le linge, sur les borne de rendez-vous et leur fonctionnement."

Par ailleurs, les informations sont souvent transmises par écrit ce qui est problématique pour les personnes ne sachant ni lire, ni écrire le français.

D'autres regrettent de ne pas être informés par l'établissement lorsque le permis de visite est reçu par la prison.

A propos des associations d'accueil des familles

Concernant les maisons d'accueil, les enquêtés sont souvent très reconnaissants vis-à-vis du travail des bénévoles même si quelques attentes sont formulées.

Pour certains, une décoration plus chaleureuse rendrait l'espace plus convivial et aiderait à atténuer l'austérité du cadre carcéral. Le manque de propreté des toilettes a également été souligné. D'autres ont déploré que ces espaces soient trop restreints, la surpopulation carcérale accroissant inévitablement ce problème dans la mesure où elle augmente le nombre de visiteurs. De plus, les personnes soulignent le manque d'informations disponibles dans ces espaces, relatives notamment aux droits des détenus et des familles mais aussi le peu de lien entre elles et des associations aidant le détenu dans la préparation de sa sortie. Enfin, plusieurs personnes ont exprimé le désir que l'accueil se réalise sur des plages horaires plus larges que celles qui sont assurées, les horaires d'ouverture des maisons d'accueil ne correspondant pas toujours à ceux des parloirs.

Soulignons qu'il existe encore quelques prisons où il n'y a pas d'accueil de familles comme en attestent les deux extraits suivants.

"L'attente devant la porte de la prison à côté du boulevard quand on a un bébé, c'est inadmissible."

"Il faudrait mettre un abri et un banc pour que les enfants et les personnes âgées puissent s'asseoir et être au sec, vu le temps d'attente que l'on met avant que l'on nous fasse rentrer, cela est inhumain."

L'absence de structure d'accueil est véritablement interprétée par les proches comme un manque d'égard.

La "double peine" des détenus : critiques des conditions de détention

Un second ensemble de remarques s'apparente à une interpellation concernant les conditions de détention. Si les personnes ayant répondues à l'enquête reconnaissent que leur proche détenu a commis un acte justifiant une réponse judiciaire et une peine d'emprisonnement, beaucoup déplorent les conditions dans lesquelles cette condamnation est effectuée. Ils regrettent tout ce qui sort le détenu d'une condition d'homme ordinaire ou le déshumanise en portant atteinte à sa dignité. Ainsi, ils soulignent tout ce qui s'apparente pour eux à une seconde peine qui tend à délégitimer les institutions carcérales en faisant du détenu une victime d'un système qui le méprise.

- "Un détenu reste un être humain, pas un numéro."
- "Ils sont punis de leur liberté, c'est déjà beaucoup."
- "D'accord c'est une prison mais ce ne sont pas des chiens."
- "Les conditions de vie à l'intérieur de la maison d'arrêt sont inhumaines. Ce sont des humains, même les bêtes sont mieux traitées que cela, quelle honte !"
- "Les conditions d'incarcération pour le détenu sont inacceptables (...) En règle générale, toute la prison devrait être rénovée, certains de ses secteurs relèvent des geôles du moyen âge. En bref, n'oublions pas que ces détenus sont des êtres humains. Ils paient leur dette à la société, mais de grâce ne les considérons pas comme des animaux que l'on parque dans n'importe quelles conditions. Les droits de l'homme ont pointé à maintes reprises l'inhumanité des prisons françaises."

Un milieu dangereux : la peur des familles

Les proches déplorent le manque de propreté dans la prison, ces remarques révélant l'anxiété des familles qui appréhendent les maladies que le détenu pourrait développer en prison. L'absence d'hygiène apparaît d'autant plus problématique lorsque les prisons sont surpeuplées. Plusieurs personnes demandent la possibilité d'amener des draps et de taies d'oreillers pour les détenus. La peur des proches quant à la santé du détenu est d'autant plus grande qu'ils s'inquiètent de la qualité des soins en détention, les enquêtés étant particulièrement soucieux de la prise en charge d'une "urgence" notamment la nuit.

Si les proches redoutent une "contamination physique" en raison du manque d'hygiène, ils ont également peur d'une "contamination morale" liée à l'absence de séparation entre les détenus prévenus et les condamnés, entre les courtes peines et les longues peines. Derrières ces demandes de "segmentation" de la population carcérale, les familles expriment leur peur des violences, des humiliations, des bagarres dont pourraient être victime le détenu mais aussi la crainte que la prison devienne pour leur proche une "école du crime".

L'anxiété de l'entourage des personnes incarcérées est alimentée par leur méconnaissance de ce qui se passe dans les murs des prisons et par l'imaginaire des familles qui est lui-même nourri par les films et séries américaines, par certains reportages télévisuels ou par les bruits qui courent autour des établissements pénitentiaires.

"Dans la prison où est détenu mon fils, en 6 mois il y a eu deux suicides et une émeute. Il a commis un délit, il doit rendre des comptes à la justice mais j'ai peur de tout ce que j'entends."

La peur des proches est aussi alimentée par le fait que les conditions de détention constituent un sujet de conversation tabou lors des échanges avec le détenu. En effet, la vie en prison est très rarement abordée à l'initiative des proches pour qui les parloirs doivent permettre au détenu d'oublier temporairement la prison : la vie à l'extérieur doit évincer l'univers carcéral dans les conversations menées. Les parloirs doivent constituer un sas de décompression, un espace en retrait de la vie carcérale offrant un temps de répit salvateur. Les proches savent également que le détenu tait bien souvent ses conditions de vie pour ne pas les inquiéter.

Le coût excessif de la vie carcérale

Ensuite, les remarques portent sur les prix excessifs des cantines, les personnes s'interrogeant sur ce qui justifie un surcoût des produits quotidiens et de premières nécessités. Il en est de même pour le prix de location de la télévision et du frigidaire, mais aussi des coûts relatifs à l'envoi de mandats.

"Je suis indignée que l'on puisse tarifer l'accès à la télévision à de tels niveaux à des détenus sans ressource personnelle."

Ces prix provoquent une véritable incompréhension de la part des familles qui les interprètent comme une injustice. En inscrivant les détenus dans un statut de victime d'un système abusif, ils desservent l'institution carcérale en portant atteinte à sa légitimité.

Une vie carcérale "vide"

Les prix des cantines apparaissent d'autant plus anormaux selon les proches que l'administration pénitentiaire n'offre pas suffisamment de travail aux détenus. Plus largement, les personnes déplorent le peu d'activité en détention et le manque d'action en faveur de la réinsertion.

"Il faudrait s'occuper des jeunes au lieu qu'ils passent la journée à ne rien faire. Une maman désespérée."

Ces remarques traduisent également les inquiétudes des familles quant à la sortie de leur proche détenu. La sortie est appréhendée de manière très ambivalente : elle cristallise tous les espoirs et polarise toutes les angoisses. Les enquêtés redoutent les traces laissées par la prison, les difficultés que devra affronter leur proche pour trouver un emploi après des expériences professionnelles souvent faibles et un «trou» dans le curriculum vitae. Les proches de détenus appréhendent également les effets du casier judiciaire qu'ils voient comme un frein à de potentielles embauches et un prétexte pour de nouvelles incarcérations. En effet, les obstacles anticipés amènent les enquêtés à redouter une nouvelle incarcération.

Au total, la grande majorité des proches reconnaît la faute commise qui légitime la peine mais regrette que la prison "abîme" et s'apparente trop souvent à un «temps vide» qui n'est pas suffisamment mis à profit pour reconstruire.

Le partage en souffrance : accroître les liens entre le dedans et le dehors

Troisièmement, les réflexions soulignent le manque de liens entre l'intérieur de la prison et l'extérieur ainsi que les conditions les permettant.

La circulation d'informations en défaut

D'abord, les personnes souhaiteraient être informées plus rapidement lorsque que leur proche incarcéré rencontre un problème de santé et lorsqu'il est transféré à l'hôpital. De même, les familles déplorent ne pas être systématiquement prévenues du transfert de leur proche vers un autre établissement ou de ne pas être informées lorsqu'il est extradé pour la journée, l'entourage du détenu pouvant effectuer des trajets souvent longs et onéreux sans avoir la possibilité de voir le détenu.

"La moindre des choses serait de prévenir les proches en cas de transfert."

Par ailleurs, le personnel ne les informe pas toujours de la raison pour laquelle ils ne peuvent voir le détenu ce qui génère inévitablement de grandes inquiétudes. Ce manque d'information est d'autant plus anxiogène qu'il est essentiel pour eux de voir leur proche détenu afin d'évaluer son état de santé physique et psychologique. En effet, les visites sont toujours l'occasion d'apprécier son "état" et ses capacités à supporter l'enfermement.

De la même manière, les familles demandent à ce que le détenu soit prévenu lorsqu'elles rencontrent un empêchement de dernière minute afin éviter qu'il ne s'inquiète, les proches ayant conscience de l'effet très anxiogène des parloirs fantômes.

"S'il vous plaît, tenez compte de cela, c'est très important pour eux. Ils sont punis pour leurs bêtises mais il ne faut pas non plus les délaisser."

Plus largement, les familles peinent à s'informer sur ce que vit le détenu et souhaiteraient plus de relais entre l'intérieur et l'extérieur. Plusieurs proches demandent la possibilité de rencontrer plus facilement une personne de la direction en cas de besoin, d'autres souhaitent avoir des contacts plus fréquents avec le service social ou un membre de l'équipe médical.

Si l'information semble circuler difficilement entre l'intérieur et l'extérieur, les proches soulignent également la lenteur de tout ce qui transite entre le dehors et le dedans, de tout ce qui s'échange entre eux et le détenu. En effet, plusieurs remarques évoquent les difficultés à récupérer les objets déposés au greffe, les longs délais avec lesquels les lettres sont reçues ou avec lesquels les mandats envoyés sont comptabilisés sur le compte des détenus, la lenteur avec laquelle les permis sont accordés ou avec laquelle une veste d'hiver, un bouquin ou des lunettes de vue... parviennent au détenu. Si des ponts existent entre l'intérieur et l'extérieur et s'ils se sont incontestablement multipliés ces dernières années, ces derniers semblent encore trop longs.

Les entraves à l'intimité

Par ailleurs, des remarques exposent les obstacles à la communication avec la personne détenue. Si des commentaires déplorent l'interdiction de téléphoner en maison d'arrêt, ils insistent sur les contraintes imposées pour rendre visite au détenu.

D'abord, de nombreux enquêtés demandent que les parloirs puissent se réaliser sur des plages horaires plus étendues : le matin et l'après midi, la semaine et le week-end par exemple. De tels aménagements sont notamment essentiels pour les personnes travaillant. En effet, si les détenus sont confrontés à un temps vide, leurs proches font face à un "temps saturé"⁷ où ils peinent à concilier leur vie professionnelle avec les visites aux parloirs auxquelles s'ajoute l'ensemble des tâches qu'ils doivent assumer (s'occuper des enfants, effectuer toutes les tâches domestiques, etc.)

"Les familles qui accompagnent un détenu ne sont pas forcément des cas sociaux en rupture sociale. Il y a celles qui travaillent. Sur un court terme, c'est une jonglerie pour ces familles entre l'obtention d'un parloir et une vie professionnelle. En conclusion, ce sont des conditions qui engendrent l'isolement et nuisent à la réinsertion du détenu."

Ensuite, plusieurs proches insistent sur la distance qui sépare leur domicile de la prison, interrogeant par là même la tendance actuelle à construire les prisons loin des centres villes. L'éloignement et l'enclavement de ces institutions traduit selon P. Combessie⁸ l'accroissement de la logique d'exclusion caractérisant les politiques pénitentiaires actuelles. La construction des prisons à la périphérie des villes accroît les difficultés des familles pour s'y rendre et le coût des trajets. De tels choix apparaissent d'autant plus problématiques pour les familles dans la mesure où les transports en commun ne correspondent pas toujours aux horaires des parloirs. Notons par ailleurs, qu'il est attendu plus de tolérance en cas de retard notamment quand les personnes résident loin de l'établissement.

La fréquence et la durée des visites paraissent insuffisantes, et ce d'autant plus que les temps d'attente imposés avant et après chaque parloir sont longs. De plus, ils regrettent le manque d'intimité dans les parloirs et demandent une surveillance plus discrète. Les compagnes

⁷ TOURAUT C.- L'Expérience carcérale élargie. Dynamiques du lien et identités à l'épreuve de l'incarcération d'un proche. Doctorat de sociologie dirigé par PAYET J.-P., Université Lumière Lyon 2, décembre 2009.

⁸ COMBESSIE P.- Prisons des villes et des campagnes. Etude d'écologie sociale.- Paris, Editions de l'Atelier, 1996. (Collection Champs pénitentiaires)

déplorent également l'impossibilité d'avoir des relations sexuelles dans des conditions décentes.

"En ce qui concerne le maintien des liens, ce n'est pas avec 30 minutes de parler et aucune intimité qu'on réussit. Même avec beaucoup de volonté et d'amour honnêtement, c'est très dur."

"Une gêne permanente, un manque d'intimité aux heures de visites. Peut-être accorder aux détenus un minimum de temps pour partager avec ses proches sans se sentir épiés."

Le cadre des parloirs apparaît particulièrement important dans la mesure où il détermine en partie la nature et la qualité des interactions qui s'y déroulent. Ils déterminent également largement le degré d'intimité pouvant être trouvé par les acteurs. A ce titre, les parloirs collectifs sont particulièrement décriés. La présence des autres visiteurs représente une intrusion visuelle et sonore : l'intimité est entravée par le regard des autres mais aussi par le bruit constant régnant dans ces espaces.

"Une demi-heure dans le vacarme nous désespère. 200 km pour avoir les oreilles cassées et ne pas pouvoir profiter de notre demi-heure si importante pour le détenu comme pour la visiteuse. Concernant les enfants non surveillés par les parents en parloir, c'est une chose à revoir d'urgence."

Plus généralement, les commentaires se rejoignent pour solliciter des conditions de parloirs plus chaleureuses, plus conviviales où le carcéral serait atténué.

"Plus d'activité pour le détenu et ses proches, que le cadre soit moins morose et vide."

L'échange de nourriture comme lien

Selon les commentaires, améliorer les conditions de visite, accroître la convivialité des rencontres passent également par la possibilité de partager à manger avec le détenu. En effet, il paraît important aux proches de pouvoir partager de la nourriture durant les parloirs, ce qui est autorisé dans certains établissements pour peine mais reste interdit dans la majorité des prisons. L'échange de nourriture représente une manière de normaliser un peu les conditions de visite procurant l'impression de "faire comme dehors" : la nourriture permet d'effacer un peu le cadre carcéral. Si manger ensemble accroît la convivialité de la rencontre, ce qui apparaît fondamental c'est de partager quelque chose en commun. Ainsi, les proches demandent l'installation de distributeurs de friandises ou la possibilité d'apporter un peu à manger pendant le parloir.

"Un bien être, un repas avec le détenu, un moment convivial."

"J'aimerais qu'une fois de temps en temps, nous puissions déjeuner avec la personne en prison, ce serait plus de réconfort pour certaines personnes."

"On demande la possibilité de pouvoir partager une friandise avec le proche incarcéré."

Partager de la nourriture aux parloirs peut également apparaître important pour le maintien de la relation entre le père détenu et son enfant. En effet, s'il est important que les pères puissent donner ou recevoir un cadeau au moment de Noël ou de la fête des pères, l'échange de nourriture avec leur enfant peut également s'avérer positif dans la mesure où un tel échange est un moyen de créer du lien et peut permettre au détenu de réinvestir son rôle de père comme le souligne une épouse de détenu.

"Il serait bien de permettre au détenu de donner une friandise à leur enfant pour maintenir le rôle du parent qui nourrit normalement son enfant."

La nourriture fait également l'objet d'une autre demande. En effet, les enquêtés s'avèrent soucieux de la qualité de ce que mange leur proche en détention. De telles craintes à l'égard de l'alimentation traduisent une nouvelle fois la peur des familles quant à ce que vit le détenu. Lors de son enquête en quartier pour détenus mineurs, L. Le Caisne constate que le détenu "transporte sa peur de l'institution dans sa peur de la nourriture. Et vice et versa, la peur de

l'alimentation qu'elle propose trahit la peur de l'institution elle-même."⁹. Les proches, à leur tour, cristallisent leurs appréhensions sur l'alimentation dont le manque de qualité paraît symptomatique des mauvaises conditions de détention. Ainsi, plusieurs proches demandent la possibilité d'envoyer des colis plus fréquemment (à raison d'une fois par mois) et d'augmenter le poids du colis de Noël. L'envoi de colis est d'abord présenté comme une réponse partielle au coût des cantines et comme un moyen d'améliorer les conditions de détention en les humanisant. Mais l'envoi de nourriture représente aussi un moyen de faire entrer du dehors, dedans à travers des odeurs et des saveurs familières. A travers les colis, ce n'est pas seulement de la nourriture qui transitent mais beaucoup d'affection, de lien symbolique.

Ils permettent de montrer au détenu qu'il n'est pas oublié, que du temps lui a été consacré. Ainsi, les colis représentent une manière importante de tisser du lien.

La question des enfants

La préoccupation à l'égard des enfants apparaît forte dans les remarques rédigées par les proches.

"Il faut surtout penser au bien-être des enfants qui n'y sont pour rien. Merci d'avance."

Si les conditions d'accueil des visiteurs ne paraissent pas toujours satisfaisantes pour les adultes, il apparaît indigne, inhumain de les imposer aux enfants. Ainsi, plusieurs proches souhaitent que les conditions de visites soient plus adaptées à la présence d'enfants. Le cadre doit amoindrir les traumatismes que sont susceptibles de générer l'austérité des prisons pour les enfants, mais ils doivent aussi être adaptés pour faciliter les liens entre eux et leur père détenu.

Ensuite, les enquêtés insistent sur la possibilité d'autoriser quelques jeux au parloir ou de leur mettre à disposition une caisse de jouets. D'abord, cette mesure apparaît importante car les jeux peuvent permettre de rassurer l'enfant. Ensuite, ils constituent un médiateur essentiel dans la relation avec leur père pouvant aider à tisser du lien. Enfin, les jeux ont une fonction occupationnelle car si les parloirs paraissent très courts pour les adultes, ils sont à l'inverse, souvent longs pour les enfants. Par ailleurs, occuper les enfants paraît également important pour que le détenu et sa partenaire puissent profiter d'une plus grande intimité. En effet, si les parents estiment qu'il est indispensable d'amener les enfants pour nourrir le lien avec leur père, la présence des enfants limite inévitablement l'intimité conjugale et les échanges entre les adultes. Les comportements peuvent être moins tendres, les conversations sont contrôlées et entrecoupées. Ainsi, quand elles en ont la possibilité, les compagnes de détenus alternent entre des parloirs avec leurs enfants et d'autres où elles viennent seules quand elles ont la possibilité de les faire garder. A ce titre, plusieurs enquêtées regrettent l'absence d'espace de garde devant la prison leur permettant de se retrouver parfois seules avec leur compagnon détenu.

"Ce serait bien de mettre en place des parloirs plus adaptés à une visite avec un bébé (plus convivial, plus confortable). Ainsi qu'un temps plus long lorsqu'on vient avec un enfant. Les discussions sont plus "parasitées" par l'enfant, et on peut se retrouver à sortir du parloir sans en avoir vraiment profité."

"Une salle juste pour les enfants pour pas qu'ils écoutent les parents parler."

Au total, les proches proposent essentiellement des mesures permettant d'améliorer leur accueil mais également d'accroître les liens entre l'intérieur et l'extérieur et de normaliser les conditions des échanges en atténuant, autant que faire se peut, l'austérité du cadre carcéral.

⁹ LE CAISNE L., *Jeunes en prison. Ethnographie d'un « quartier mineurs »*, Rapport GIP, 2005, p. 151.

